

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY7422 H1

Titre long Psychopharmacologie clinique

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Hiver 2024

Horaire Lundi 12h30 à 15h30

Mode de formation 100% Présentiel

Local Pavillon Marie-Victorin, C-237

Description courte et préalables <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Pierre-Olivier Gaudreault, PhD

Coordonnées pierre-olivier.gaudreault@umontreal.ca

Disponibilités Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom À déterminer

Coordonnées À déterminer

Disponibilités Sur rendez-vous

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

1. Connaître et distinguer les principales classes d'agents pharmacologiques utilisés en psychiatrie.
2. Avoir acquis une connaissance de base quant aux mécanismes d'action de ces classes d'agents pharmacologiques.
3. Comprendre les implications cliniques et éthiques du recours aux agents pharmacologiques dans le traitement de diverses problématiques en santé mentale.
4. Être capable de reconnaître les situations cliniques où une collaboration interprofessionnelle serait indiquée.

Objectifs d'apprentissage

1. Connaître les principales structures du cerveau et leurs fonctions quant aux mécanismes d'action des agents pharmacologiques.
2. Connaître les principaux neurotransmetteurs de même que les principes de base de la transmission neurochimique.
3. Connaître les principes de base de pharmacodynamique et de pharmacocinétique.
4. Connaître les effets secondaires des principaux agents pharmacologiques de même que leur gestion.
5. Être capable d'identifier les manifestations cliniques associées à la prise ou à l'interruption de la prise d'agents pharmacologiques.
6. Comprendre les enjeux du traitement psychopharmacologique de la toxicomanie et de la polytoxicomanie.
7. Connaître diverses interactions possibles entre les agents pharmacologiques, et entre les drogues illicites et les agents pharmacologiques.
8. Comprendre les enjeux éthiques reliés à la prise d'agents pharmacologiques.
9. Discuter de certains thèmes actuels en psychopharmacologie et en psychiatrie en prendre conscience des impacts.

Compétences développées

1. Connaissances théoriques et pratiques en lien avec la médication psychiatrique
2. L'intégration des connaissances pharmacologiques dans l'intervention psychologique
3. Esprit critique

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux,
- Lecture de textes suggérés,
- Matériel présenté sur Studium et explications supplémentaires sur le Forum,
- Discussions en classe.

► **Calendrier**

| Séances et dates | Contenus | Activités | Travaux |
|-----------------------------------|---|------------------|--|
| Cours 1 8 Janvier 2024 | Présentation du cours - Mini-Histoire de la psychopharmacologie - Retour sur la signalisation chimique | Cours Magistral | |
| Cours 2 15 Janvier 2024 | Principes de psychopharmacologie | Cours Magistral | |
| Cours 3 22 Janvier 2024 | Principaux Neurotransmetteurs | Cours Magistral | |
| Cours 4 29 Janvier 2024 | Principaux Neurotransmetteurs (2) | Cours Magistral | |
| Cours 5 5 Février 2024 | Drogues, Abus de substance et Dépendance | Cours Magistral | |
| Cours 6 12 Février 2024 | Drogues, Abus de substance et Dépendance (2) | Cours Magistral | Remise du plan de travail (max 16h00) |
| Cours 7 19 Février 2024 | Anxiété et Traumas | Cours Magistral | |
| 26 Février 2024 | Examen Intra | En Classe | |
| 4 Mars 2024 | Période d'activités libres | | |
| Cours 8 11 Mars 2024 | Troubles Affectifs | Cours Magistral | |
| Cours 9 18 Mars 2024 | Troubles Affectifs (2) | Cours Magistral | |
| Cours 10 25 Mars 2024 | Trouble Déficitaire de l'attention (TDA/H) | Cours Magistral | |
| Cours 11 8 Avril 2024 | Schizophrénie et Antipsychotiques | Cours Magistral | Remise de l’Affiche / Brochure (max 16h00) |
| Cours 12 15 Avril 2024 | Sommeil et Hypnotiques | Cours Magistral | |
| 29 Avril 2024 | Examen Final | En Classe | |

► Évaluations

| Moyen | Critères d'évaluation | Date de remise | Pondération |
|--|---|-----------------|-------------|
| Examen en classe | Examen Intra (non cumulatif) Portera sur la matière vue en classe : <ul style="list-style-type: none"> - Notes de cours, - Explications du professeur, - Discussions sur le forum, <u>Cours #1 à #7</u> | 26 Février 2024 | 35% |
| Examen en classe | Examen Final (non cumulatif) Portera sur la matière vue en classe : <ul style="list-style-type: none"> - Notes de cours, - Explications du professeur, - Discussions sur le forum, <u>Cours #8 à #13</u> | 29 Avril 2024 | 35% |
| Remise de travail en ligne | Remise du Plan de travail et Acceptation du sujet (en ligne) <u>Un document explicatif sera fourni sur Studium</u> | 12 Février 2024 | 2% |
| Remise de travail en ligne | Remise de l’Affiche/Brochure (en ligne) <u>Un document explicatif sera fourni sur Studium</u> | 8 avril 2024 | 18% |
| Présence et Participation en classe | Ces points seront attribués ainsi : <ul style="list-style-type: none"> - 5 points pour la présence (absences doivent être validées avec l’enseignant) - 2 points pour la participation générale - 3 points pour une intervention préparée en lien avec votre expertise, vos intérêts ou vos expériences cliniques. <u>Un document explicatif sera fourni sur Studium</u> | Chaque classe | 10% |

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux En ligne

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

| | |
|---------------------------------------|-------|
| Documents | Aucun |
| Ouvrages en réserve à la bibliothèque | Aucun |
| Équipement (matériel) | Aucun |

Ressources complémentaires

| | |
|-----------|---|
| Documents | Une liste de références sera disponible sur Studium |
|-----------|---|

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Mesures d'accommodement

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.
Tout retard entraînera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

| Résultat final en pourcentage | Notation littérale | |
|-------------------------------|--------------------|------------------|
| | Lettre | Valeur numérique |
| 90-100 | A+ | 4,3 |
| 85-89 | A | 4,0 |
| 80-84 | A- | 3,7 |
| 77-79 | B+ | 3,3 |
| 73-76 | B | 3,0 |
| 70-72 | B- | 2,7 |
| 65-69 | C+ | 2,3 |
| 60-64 | C | 2,0 |
| 57-59 | C- | 1,7 |
| 54-56 | D+ | 1,3 |
| 50-53 | D | 1,0 |
| 35-49 | E | 0,5 |
| 0-34 | F | 0 |

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.